



MODALITÉS 2026

Du 27 au 29 novembre 2026, la Ville de Saint-Constant présentera son édition 2026 du Marché de Noël au Centre municipal de Saint-Constant.



HORAIRE DU MARCHÉ (totalisant 21 heures d'opération)

Vendredi 27 novembre : 10 h à 15 h 30 – période de montage
Vendredi 27 novembre : 16 h à 21 h – marché
Samedi 28 novembre : 9 h à 17 h – marché
Dimanche 29 novembre : 9 h à 17 h – marché
Dimanche 29 novembre : 17 h à 20 h – période de démontage

FRAIS DE LOCATION

Pour 21 heures d'opération, le coût est de 200 \$ (taxes incluses) pour la location d'un kiosque intérieur comprenant une table de 6' et deux chaises. Il est également possible d'opter pour un espace double, soit deux tables de 6' et deux chaises, au tarif de 400 \$ (taxes incluses). La location d'une maisonnette chauffée (8' x 8') dans le Village de Noël extérieur est aussi offerte au coût de 200 \$ (taxes incluses).

Seules les réservations pour toute la durée de l'événement sont acceptées. Le contrat de location limitera la vente de produits à ceux approuvés par le Comité de sélection.

Aucun membership n'est requis pour participer au Marché de Noël de Saint-Constant.

Service des loisirs

Centre municipal

330, rue Wilfrid-Lamarche, J5A 1W2

(450) 638-2010, poste 7200

loisirs@saint-constant.ca

www.saint-constant.com

PROCÉDURE DE RÉSERVATION

Les artisans et producteurs qui souhaitent participer à l'édition 2026 du Marché de Noël de Saint-Constant doivent :

A. Remplir le FORMULAIRE DE DEMANDE DE PARTICIPATION avant le 18 mars 2026.

B. Fournir un DOSSIER DE PRÉSENTATION comprenant :

- Une présentation sommaire de l'artisan ou de l'entreprise (1 paragraphe)
- Une présentation sommaire de la production (1 paragraphe)
- Une liste des produits proposés lors du Marché de Noël de Saint-Constant avec entre trois et cinq photos des produits (photos en couleur)
- Veuillez fournir la liste de vos participations antérieures à des marchés d'artisans ou de Noël, accompagnée d'une à trois photos en couleur de vos kiosques. Les photos doivent être envoyées à l'adresse suivante : loisirs@saint-constant.ca. Merci d'indiquer clairement le nom de votre entreprise dans votre courriel.
- Spécifications de vos besoins en termes d'électricité et de panneau de masonite (pour accrochage)

IMPORTANT : Assurez-vous de bien lister tous les produits qui seront vendus, puisque seuls ces items seront autorisés à la vente.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Un comité de sélection procédera à l'analyse des demandes selon une grille de critères précis. Dans sa sélection d'exposants, le Comité tiendra compte de :

- S'assurer d'une diversification des produits. Lors de l'octroi de places, un équilibre sera maintenu entre les différents secteurs de produits (ex. : vins & boissons, chocolats fins, bijoux, etc.).
- L'originalité, l'innovation, le professionnalisme et la qualité de la production et du dossier de présentation.

Nous ne nous engageons pas à assurer l'exclusivité d'un artisan-producteur, mais à assurer une diversité et une qualité de produits. Dans le cas où un artisan-producteur n'est pas sélectionné, un avis écrit lui sera transmis.

CONFIRMATION DE PARTICIPATION

Dans le cas où un artisan-producteur est sélectionné, une confirmation de sa participation lui sera envoyée par courriel au plus tard dans la semaine du 11 mai 2026.

Les frais d'inscription doivent être payés au plus tard le 3 juin 2026 à 12 h. À défaut de paiement dans ce délai, le kiosque sera attribué à un autre exposant.

Prendre note qu'à compter de cette date, les frais d'inscription ne seront pas remboursable en cas d'annulation de la part de l'exposant

Le chèque doit être fait à l'ordre de Ville de Saint-Constant et envoyé à l'adresse suivante :

**Service des loisirs
Ville de Saint-Constant
330, rue Wilfrid-Lamarche
Saint-Constant QC J5A 1W2**

Il est également possible de payer les frais d'inscription au comptoir des loisirs par débit/crédit ou en argent comptant.



L'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

Nous nous gardons un droit de regard sur la répartition des exposants en fonction des contraintes techniques possibles et d'une répartition équitable des différentes catégories de produits.

Dans le cas d'une annulation de l'événement, la Ville s'engage à rembourser la totalité des paiements.



Pour toute information, communiquer avec le Service des loisirs
450 638-2010, poste 7200 ou loisirs@saint-constant.ca